



Regroupement national  
des conseils régionaux  
de l'environnement

**Communiqué de presse**  
**Pour diffusion immédiate**

***Nouvelle politique énergétique du Québec 2030***  
**La transition énergétique comme projet de société**

**Montréal, le 7 avril 2016** – Le Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement du Québec (RNCREQ) accueille avec enthousiasme et fierté la nouvelle politique énergétique 2030 du gouvernement du Québec, essentiellement parce qu'elle incarne et cristallise une vision rassembleuse et mobilisatrice du développement du Québec autour de la transition énergétique. Les balises et orientations exposées dans le document ont le mérite de jeter enfin les bases d'un projet de société ambitieux, certes, mais nécessaire pour répondre aux défis contemporains et pour atteindre nos cibles de réduction des émissions de GES.

« La nouvelle politique est en rupture profonde avec celles qui l'ont précédée, notamment pour la place qu'on accorde enfin à la consommation d'énergie, constate Philippe Bourke, directeur général du RNCREQ. Aussi pour l'intégration des enjeux stratégiques de transport et d'aménagement du territoire, lesquels conditionnent pour beaucoup le portrait énergétique québécois. »

En se positionnant résolument en faveur de la transition énergétique, le gouvernement du Québec consacre les efforts des conseils régionaux de l'environnement (CRE) et de leurs nombreux partenaires en la matière depuis plus de cinq ans. Par leurs nombreux avis, mémoires et prises de position, par leurs travaux et activités de toutes sortes, ils ont à leur façon pavé la voie pour qu'un engagement gouvernemental comme celui d'aujourd'hui puisse se concrétiser et se traduire dans l'action. Avec les promesses de bénéfices économiques, sociaux et environnementaux qu'elle sous-tend, la transition énergétique qu'embrasse aujourd'hui le gouvernement du Québec deviendra assurément une vision d'avenir partagée par la majorité des Québécois.

**Une consécration mais pas un aboutissement**

Comme pour toutes les politiques qui l'ont précédée, c'est toujours la mise en œuvre qui reste le principal défi. Les intentions, c'est bien, mais ce sont les résultats qui comptent. Le RNCREQ approuve donc le fait que le gouvernement ait identifié des conditions de succès et qu'il propose des plans d'action quinquennaux, une structure de gouvernance indépendante et centrale, ainsi que des processus de suivi et d'imputabilité rigoureux et systémiques.

Philippe Bourke trouve particulièrement intéressant le fait que la nouvelle politique mise sur les partenariats, l'engagement et la participation de tous : « La transition n'est pas que l'affaire du gouvernement. C'est notre affaire à tous, c'est une affaire collective. » À cet effet, il faudra poursuivre la sensibilisation et la mobilisation des citoyens, des régions, des municipalités et des entreprises afin de les engager dans ce projet de société. Leur compréhension des enjeux sera garante de l'atteinte des objectifs de la politique. Les CRE entendent d'ailleurs poursuivre leur implication pour s'assurer que les plans d'action de mise en œuvre de la Politique s'inscrivent en toute cohérence avec la vision énoncée aujourd'hui, et que les résultats positifs attendus soient au rendez-vous.

« Le RNCREQ est déjà dans les blocs de départ et attend le signal du gouvernement pour poursuivre le déploiement de la démarche *Par notre PROPRE énergie*, conclut Philippe Bourke. Cette démarche a déjà permis de mobiliser plus de 300 organisations partout au Québec, y compris les deux unions municipales. Nous sommes fiers de nos accomplissements jusqu'ici, lesquels ont assurément contribué à l'adoption de cette vision, mais nous sommes encore plus enthousiastes à l'idée de poursuivre sur cette voie avec nos partenaires dans toutes les régions. »

Enfin, le RNCREQ précise que les dimensions plus spécifiques de la politique exigent une analyse plus approfondie, et qu'il les commentera ultérieurement, le cas échéant.

Plus d'informations sur la démarche Par notre PROPRE énergie :

<http://www.par-notre-propre-energie.com/>

### **À propos du RNCREQ**

Les seize conseils régionaux de l'environnement (CRE) interviennent en faveur de la protection et de l'amélioration de l'environnement à l'échelle de chacune des régions administratives du Québec. Par leurs actions, ils cherchent à favoriser l'intégration des préoccupations environnementales dans les processus de développement régional.

- 30 -

### **Renseignements**

Cédric Chaperon, responsable énergie et changements climatiques

514 237-5323 | 514 861-7022 poste 27

[cedric.chaperon@rncreq.org](mailto:cedric.chaperon@rncreq.org)